Elections Législatives - Scrutin de ballottage du 11 Mars 1973 - Département de l'Essonne - 3e Circonscription



René L'HELGUEN

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,



Jeanne-Marie DRAMARD

Jeanne-Marie DRAMARD et moi-même, tenons à remercier les électrices et les électeurs qui nous ont fait l'honneur de nous accorder leurs suffrages.

Nous souhaitons que pour le deuxième tour de scrutin, ils nous renouvellent leur confiance et que d'autres qui ont voté selon leur cœur les rejoignent.

LE CHOIX MAINTENANT EST SIMPLE :

il faut choisir non seulement entre deux hommes, mais ce qui est plus grave, entre deux modes de sociétés :

- d'un côté, **un homme d'appareil :** bloqué dans un système - un des maîtres à penser du parti communiste - un homme asservi à une doctrine.
- de l'autre côté, **un homme libre :** dégagé des contraintes doctrinales - disponible - prêt à l'évolution - ouvert à toutes les formes de progrès.

Deux hommes d'origine identique dont l'un, Pierre JUQUIN, vous propose en objectif une société contraignante d'idéologie marxiste, l'autre René L'HELGUEN, une société libérale, ouverte à l'évolution des hommes et des structures.

Il s'agit donc bien, compte-tenu de la personnalité des Candidats, d'un choix de société, et non plus d'être POUR ou CONTRE un programme qu'il soit commun ou pas.

DIMANCHE 11 MARS 1973 : pour vous-même, pour votre famille, pour votre circonscription et pour la FRANCE :

Vous choisirez **René L'HELGUEN** pour vous représenter, car vous voterez pour la sécurité sous toutes ses formes.

Vous ne pouvez vous abstenir,

Vous ne pouvez VOTER et FAIRE VOTER que pour

René L'HELGUEN

CANDIDAT D'UNION NATIONALE

Jeanne-Marie DRAMARD

SUPPLEANTE

Imp. Muller, Brunoy